



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les experts électoraux sont des piliers pour la démocratie et la paix dans chaque pays.

L'École de Formation Electorale en Afrique Centrale (EFEAC), centre d'excellence de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) a remis ce mercredi 18 octobre 2023, à Kinshasa, capitale de la RDC, les diplômes des expert(e)s électoraux.

38 expert(e)s venus de quatre pays membres de la CEEAC (RDC, RCA, Tchad, Rwanda) ont reçu les Certificats d'Etudes Approfondies (CAS). Pour la session 2023-2024, ils continuent avec le niveau de Master.

Plusieurs autorités du pays, des ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques, des représentants des partis politiques, des organisations de la société civile, des églises, des institutions d'appui à la démocratie, ainsi que des anciens étudiants ont pris part à cette cérémonie.

L'objectif principal de l'EFEAC est de contribuer à la consolidation de la démocratie et de la gouvernance en Afrique, par la professionnalisation des gestionnaires des Organismes de gestion des élections (OGE) et des parties prenantes aux processus électoraux, ainsi que la promotion de la recherche électorale appliquée.

Le Directeur Général de l'EFEAC, le Pr Christoph Stuckelberger a, dans son discours, souligné que :« *Les experts électoraux ont besoin de beaucoup des connaissances mais aussi d'un caractère fort et d'intégrité pour vivre les valeurs d'élections transparentes, crédibles et apaisées* ».

Le Pr. Stuckelberger a signifié que pour être inscrit au CAS ou au Master à l'EFEAC, l'étudiant doit détenir un diplôme de licence (équivalence d'un master en système LMD) dans n'importe quelle discipline, et pour enseigner, il faut être détenteur d'un diplôme de doctorat. Pour être expert, a-t-il dit, il faut justifier d'une longue expérience en matière électorale ou avoir travaillé dans un Organisme de Gestion Electorale (OGE).

Dans son allocution à cette occasion, le President du Conseil d'Administration de l'EFEAC, le Pr Ferdinand MUHIGIRWA a souligné que « *À l'EFEAC, nous croyons qu'une formation électorale de qualité est un des meilleurs investissements dans la promotion et le développement des droits civiques, politiques, économiques et culturels des personnes. Aux 38 apprenants, très bien formés, dont 8 femmes, nous leur souhaitons de tout cœur et nous leur disons bon vent, plein succès, pleine réussite. Chers apprenants, offrez au monde, à l'Afrique à la RDC, les meilleurs de votre formation réussie à l'EFEAC* ».

De son côté, l'ambassadeur de la CEEAC en RDC, Daniel Elono a réitéré les encouragements du président la commission de cette organisation régionale. «*Le président de la commission m'a demandé de vous dire que vous êtes désormais des ambassadeurs pas seulement de la République Démocratique du Congo mais de l'ensemble de la région. Vous devez continuer à faire montre d'un grand professionnalisme. Nous pouvons apporter mieux aux questions de démocratie, des élections et de la gouvernance, parce que la région en a besoin, cela est un élément fondamental dans la construction de l'intégration régionale en Afrique Centrale* », a déclaré l'ambassadeur de la CEEAC en RDC.



Pour sa part, la représentante des étudiants, Mme Marie Desanges KETA, conseillère à la Cour d'Appel de Kinshasa a indiqué que cette formation a intervenu à un moment propice où le continent africain en général, la RDC et tous les autres acteurs des processus électoraux en particulier sont mobilisés afin d'aboutir à l'organisation des élections libres, démocratiques et transparentes dans la sous-région d'Afrique Centrale.

« Nous vous rassurons que l'enseignement reçu nous a permis de nous imprégner du Cycle électoral dans ses trois périodes et huit phases, la période pré-électorale en décortiquant les textes légaux qui déterminent les règles des jeux qu'on ne peut pas changer tout au long du processus, en passant par une bonne planification et des meilleures pratiques pour éviter en aval des contentieux électoraux », a-t-elle précisé, avant d'ajouter que « Nous réitérons nos vifs remerciements à EFEAC pour le travail de grande envergure ».

L'EFEAC est une initiative des 11 pays membres de la CEEAC. Elle a été instituée à Libreville en mai 2011, en présence de tous les responsables des Commissions et Administrations électorales de ces pays. Elle a été homologuée Centre d'Excellence de la CEEAC en 2013. L'EFEAC est un établissement d'enseignement supérieur et universitaire autorisé à fonctionner par Arrêté 020 MINESURES/Cabmin /BCL/CD/2012 du 30 /2012 et agréé par Arrêté no 394 MINESU/Cabmin/MNB/RMM/2022 du 14/9/2022, portant admission à l'agrément lui permettant de délivrer des titres académiques reconnus.

La CEEAC dispose de six centres d'excellence dont cinq de la composante militaire et de police, et un de la composante civile. L'EFEAC est le seul centre d'excellence de la composante civile basée à Kinshasa, en République Démocratique du Congo.

Pour les renseignements supplémentaires :

Pr. Christoph STUCKELBERGER, Directeur Général, +41 79 419 68 12,

Mathilde AKAKASHI, Chargée de communication, +243 892 263 596